

**DELIBERATION DU SYNDICAT CENTRE HERAULT
SEANCE DU 27 MARS 2024**

Quorum	7
Présents	9
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : 14 mars 2024

L'an Deux mille vingt-quatre et le 27 mars, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Olivier BERNARDI**, Président.

Présents : M. Olivier BERNARDI, M. Francis BARDEAU, M. Jean Luc REQUI, M. Daniel VALETTE, M Ludovic CROS, M. Daniel FABRE, M. Jean François SOTO, Mme Véronique NEIL, Mme Marie Hélène SANCHEZ,

Absents excusés: M. Claude REVEL, Mme Isabelle SILHOL, M. Martine BONNET,

Pouvoir : M. Claude REVEL à M. Olivier BERNARDI

Pouvoir : Mme Isabelle SILHOL à M. Francis BARDEAU

Secrétaire de séance : Mme Véronique NEIL

Objet : BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du 12 mars 2024, s'est tenu un débat au cours duquel les orientations générales du budget ont été présentées et le rapport d'orientations budgétaires a été adopté.

Il présente le projet de Budget Primitif du Syndicat Centre Hérault comme indiqué ci-dessous.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	12 700 000,00€	12 700 000,00 €
INVESTISSEMENT	5 247 000,00 €	5 247 000,00 €
TOTAL	17 947 000,00 €	17 947 000,00 €

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Comité Syndical à l'unanimité,

VOTE le Budget Primitif 2024 tel que présenté avec application de la nomenclature budgétaire et comptable M57, le vote des crédits s'effectuant par chapitre et sans vote formel sur chacun des chapitres

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Pour extrait conforme au registre des
délibérations

Le Président du Syndicat Centre Hérault
Olivier BERNARDI

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le : .../.../2024
et publié ou notifié le : .../.../2024

